

**Compte rendu de la séance du vendredi 01 avril 2022**  
**quorum 4, présents 7, secrétaire de séance Valentin LEQUEUVRE**

**Vote du taux des taxes FDL ( 2022 001)**

Le Conseil décide de maintenir les taux de 2021; en conséquence

- du fait de la compensation de la suppression de la Taxe d' Habitation par le transfert de la TFPB départementale, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties est égal au taux de 10.81% (valeur 2020) augmenté du taux de référence départemental de 24.04 %, soit 34.85 %
- le taux non bâti TFNB reste inchangé à 24.29%

**7 pour**

**Devis entreprise JCD renov ( 2022 002)**

Afin d'améliorer les performances thermiques du logement de l'école, le Conseil accepte le devis de l'entreprise JCD renov (soufflage de laine de verre dans les combles perdus) pour un montant de 1464€ HT , soit 1544.52 € TTC. Les travaux seront faits sans délai.

**7 pour**

**Approbation du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) ( 2022 003)**

Suite à la réactualisation du Document Unique des Risques Professionnels en décembre 2021, et à son approbation par le CHSCT du Centre de gestion de la fonction publique territoriale en date du 25/01/2022, le conseil municipal valide le nouveau DUERP.

**7 pour**

**Vote du compte administratif complet (2022 004)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ANDREY Danielle délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		30 729.88		4 877.17		35 607.05
Opérations de l'exercice	54 342.75	85 947.91	53 593.41	43 743.55	107 936.16	129 691.46
<b>TOTAUX</b>	<b>54 342.75</b>	<b>116 677.79</b>	<b>53 593.41</b>	<b>48 620.72</b>	<b>107 936.16</b>	<b>165 298.51</b>
Résultat de clôture		62 335.04	4 972.69			57 362.35
		Restes à réaliser			7 926.12	
		Besoin/excédent de financement Total				49 436.23

Pour mémoire : virement à la section  
d'investissement

40 000.00
-----------

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

30 000.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
32 335.04	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 6 Pour : 6**

#### Réduction de loyers

Cette question sera examinée au prochain Conseil, dans l'attente d'informations complémentaires

#### ***Questions diverses***

- Le Conseil décline les propositions de rencontre avec les conseillers départementaux/député
- Accord est donné pour accueillir la troupe "Les Ombres d'un soir" (spectacle gratuit); le lieu pressenti est le bord du canal près de l'écluse 14 (salle des fêtes en cas de pluie), la soirée souhaitée est un vendredi du mois de juin.